

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 { 14 » six mois.
 { 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 1^{er} mars 1866.

BULLETIN.

La discussion de l'Adresse continue au Corps législatif. On s'est occupé hier de la délibération des premiers paragraphes.

Les affaires de la Hongrie, dans ses rapports avec l'Empire, n'ont jamais troublé la presse indifférente; mais, aujourd'hui, cet intérêt puise une vivacité toute particulière dans la situation faite à l'Autriche par les complications de sa politique extérieure. Nul ne se dissimule que l'attention plus ou moins prépondérante en Europe, du Cabinet de Vienne, se trouvera dorénavant subordonnée au rapprochement plus ou moins intime qui se négocie entre le gouvernement impérial et la Diète de Pesth. Or, si les Adresses de la Chambre des Magnats et de la Chambre des députés, témoignent d'une tendance assez marquée vers la conciliation, elles ne sont pas sans formuler certaines réserves de nature à provoquer de sérieuses objections. C'est ce qui résulte de la réponse de l'Empereur aux députations chargées de lui présenter les Adresses des Magnats et des députés hongrois. Ces objections ne peuvent tarder à être connues, car l'Empereur, dans sa réponse à la harangue du chef de la députation des Magnats, a annoncé qu'il se proposait de publier immédiatement sous forme de rescrit, ses décisions. C'est avec une intention sincère, mais aussi avec une ferme résolution, a ajouté Sa Majesté, que j'ai pris l'initiative dans une direction dont je ne pourrais m'écarter sans porter atteinte à mes devoirs de souverain et sans compromettre le droit.

Dans ses paroles à la députation de la deuxième Chambre, François-Joseph, après avoir déclaré également qu'il se proposait de répondre, incessamment et avec une franchise sans réserve, à son Adresse, a exprimé son vif regret d'avoir vu surgir, dans le cours de récents débats, des appréhensions se rapportant aux modes d'exécution qu'il avait indiqués. Ces appréhensions ne paraissent pas, espère

l'Empereur, la bonne volonté d'arriver au résultat final; il le désire d'autant plus que, dans l'intérêt de la monarchie, il doit maintenir, avec fermeté, les principes fondamentaux émis dans la discours du Trône.

On dit que, sur l'initiative du Gouvernement turc, une conférence va s'ouvrir à l'effet de pourvoir aux destinées de la nation roumaine. A la bonne heure! Mais, si d'ici là, les Moldo-Valaques réglent eux-mêmes ce qui leur convient, qu'est-ce qu'on aurait à dire? ..

Contrairement aux indications de plusieurs journaux, le prince Couza a qui les révolutionnaires de Bucharest ont si facilement donné un sauf conduit, se rend non pas en France, mais en Russie. Il est attendu à Cronstadt.

Un meeting d'ouvriers a été tenu à Bruxelles, le 26 février, pour protester contre le projet de réforme électorale proposé par le Gouvernement, qui a été qualifié de mesure illusoire.

Les avis de la Martinique en date du 9 février, signalent une recrudescence du choléra dans cette île et à la Basse-Terre, (Guadeloupe).

Les avis du Mexique annoncent que les juaristes ont été défaits près de Tampico. Leur perte serait de 850 hommes. Le général Medez et tous les officiers de son état-major auraient été tués.

J. REBOUX.

Le *Moniteur*, en annonçant que l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont reçu la Commission de l'Exposition universelle, ajoute que l'Empereur a dit à cette Commission :

« Mon fils est encore trop jeune pour prendre une part active à vos délibérations, mais il aura du moins l'occasion d'apprendre de bonne heure à honorer les travaux qui assurent la prospérité et la splendeur de l'Etat. »

La Chambre des représentants belges, dans sa dernière séance, a voté à l'unanimité le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu, le 2 novembre 1865, avec l'Empereur de Chine. A ce propos, M. Rodenbach a interpellé le ministre des affaires étrangères sur la convention douanière conclue entre la France et la principauté de Monaco. Il a demandé que le gouvernement belge s'efforçât de réclamer à ce propos le bénéfice de la convention commerciale franco-belge qui lui assure le traitement de la nation la plus favorisée. M. Rodenbach est persuadé que sous l'influence d'une union douanière avec la France, les industries linière, houillère et métallurgique de la Belgique prendraient un développement inouï et que le chiffre d'affaires entre les deux pays ne tarderait pas à monter de 400 à 600 millions.

M. Rogier a répondu que, sous Louis-Philippe, un projet d'union douanière ayant été offert à la Belgique, alors qu'il était ministre de Léopold I^{er}, il l'avait vivement combattu et que depuis lors, il n'a plus été question de revenir sur cette idée. Selon le ministre des affaires étrangères, une union douanière entre deux pays de puissance inégale, c'est l'absorption du petit pays par l'autre. Si la principauté de Monaco a permis à la douane française de se transporter sur son territoire, cela la regarde. Mais la Belgique a son existence propre; elle doit la maintenir tout entière. Ce que M. Rogier désire et espère, c'est la disparition de toutes les douanes. Il convient du reste que, bien que les relations de la Belgique avec la France augmentent de jour en jour sous l'empire des tarifs actuels, il y a peut-être encore quelques réductions de droits à introduire, notamment sur les toiles qui paient jusqu'à 16 p. 100, et il fera son possible pour obtenir ces améliorations.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 17 février matin.
(Par le City of Washington, voie de Roche's Point).

Les avis du Mexique venus par la voie de la Nouvelle-Orléans, annoncent que les juaristes ont été défaits près de Tampico. Leur perte serait de 850 hommes. — Le

Général Medez et tous les officiers de son état-major auraient été tués.

Madrid, 27 février.

Le président du Conseil a présenté au Congrès un projet de loi fixant à 85,000 hommes la force de l'armée permanente pour 1866.

Florence, 27 février.

Le Sénat a voté le projet relatif à l'exercice provisoire par 85 voix contre 2. Il a commencé ensuite la discussion du projet pour l'abolition des sous-préfectures.

La Chambre des députés a voté à l'unanimité des remerciements aux promoteurs de l'Association nationale formée à Turin, dans le but de subvenir aux nécessités de l'Etat.

Vienne, 28 février.

L'autorisation impériale pour l'Exposition universelle qui doit avoir lieu à Vienne, en 1870, sera publiée officiellement aujourd'hui.

Londres, 27 février, soir.

Ce soir, à la chambre des communes, M. Layort répondant à M. Ewart, a dit que le Gouvernement n'avait pas réclamé de la France les mêmes privilèges de commerce et de navigation que ceux accordés à Monaco, à cause du peu d'étendue et du peu d'importance de la principauté de Monaco, mais qu'il avait fait informer le Gouvernement français que cette concession ne devait pas être admise comme précédent.

Schleswig, 27 février, soir.

Le Gouverneur prussien, M. le Général de Manteuffel, est parti ce matin, à 6 heures, pour Berlin, à la suite d'un télégramme qu'il a reçu de cette capitale.

St.-Petersbourg, 27 février.

Le *Journal de St.-Petersbourg* d'aujourd'hui dit que la révolution de Bucharest a été non seulement une violation de la loi intérieure du pays, mais encore par suite de la proclamation d'un prince étranger une violation du traité de 1856. Le *Journal de St.-Petersbourg* rappelle au comte de Flandre l'exemple de son père qui n'accepta le trône de Belgique qu'après le consentement d'une conférence européenne.

Berlin, 27 février.

La Presse a adhéré à une proposition de la Turquie demandant la réunion à Constantinople d'une conférence européenne pour examiner les affaires des principautés.

Kiel, 27 février.

Le journal officiel du Holstein publie un mémoire du gouvernement du pays proposant au lieutenant-général de Gablenz la convocation d'une commission de 15 membres pour la discussion du budget et un rescrit du lieutenant-général qui accepte cette proposition.

St.-Nazaire, 27 février 3 heures du soir.

Le paquebot *Floride* de la Compagnie générale transatlantique, venant des Antilles, de Ste Marthe et de Colon, mouille sur rade, avec 47 passagers et 250 tonneaux de marchandises.

Les nouvelles sont de Valparaiso, 11 janvier; Callao 23 janvier, San Francisco, 19 janvier, Panama 1^{er} février, Ste Marthe, 3 février, Antilles françaises, 9 février.

St.-Nazaire, 27 février.

L'état sanitaire à bord de la *Floride* est excellent. Les avis de la Martinique en date du 9, signalent une recrudescence du choléra dans cette île et à la Basse-Terre, (Guadeloupe).

Kiel, 27 février, soir.

Dans le rescrit du gouverneur général Gablenz, pour la convocation des notables, il est dit :

« Convaincu d'avoir fidèlement rempli mon devoir, je puis m'en remettre au jugement que tout homme impartial portera sur l'Adresse des membres de l'Ordre Equestre du 23 février. »

Pesth, 27 février.

Les Adresses des Magnats et des députés ont été remises, aujourd'hui, à l'Empereur, par les députations des deux Chambres. Dans sa réponse à la harangue du chef de la députation des Magnats, l'Empereur a annoncé la publication imminente de sa résolution, sous forme de rescrit. Il a dit qu'il attendait de la première Chambre que, fidèle à sa mission traditionnelle, elle suivit la voie indiquée par les discours du trône, et qu'elle fit valoir le poids de sa sage modération pour aider au succès des intentions paternelles de l'Empereur. C'est avec une intention sincère, mais aussi avec une ferme résolution, que l'Empereur a pris l'initiative dans une direction, dont il ne pourrait s'écarter, sans porter atteinte à ses devoirs de souverain et sans compromettre le droit. L'Empereur a dit, en terminant, qu'il comptait sur les dispositions patriotiques de la Chambre des Magnats.

FENLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 2 MARS 1866.

N° 21.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ÉCOLE.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX
du 28 février.)

24 avril ! Cinq jours avant sa mort, elle tracait d'une main défaillante ces lignes que j'ai lues en pleurant, que j'ai gardées et que je ne puis revoir encore sans émotion, à de longues années de distance de l'heure où elles furent écrites.

Dans le portefeuille, je trouve deux papiers en tête desquels ma grand-mère a encore mis ces mots : Pour Max. L'un est l'état de nos dépenses annuelles, depuis notre arrivée à Besançon; l'autre est un registre minutieux de ce que nous avons conservé. Dépenses et recettes, ma grand-mère a tout noté, comme si elle croyait me devoir compte de sa gestion. Ces deux pièces peuvent guère apaiser mes perplexités. La première me montre ce qu'il

en coûte pour vivre très-économiquement dans une ville de province; par la seconde, je vois l'exiguïté de mon héritage. En une telle situation, seul et sans guide, de quel côté irai-je? Ce que j'ai de mieux à faire, n'est-ce pas de terminer ma philosophie et d'user des bienveillantes dispositions que le proviseur et le recteur m'ont témoignées, pour me procurer, dans quelque petit collège de Franche-Comté, une place de professeur? Mais je ne sais pourquoi, j'ai une profonde répulsion pour la carrière universitaire. Si je suivais mon penchant, j'irais trouver M. Flajoulot et m'abandonnerais entièrement à sa direction. Cependant il me faudrait encore des années d'étude avant de pouvoir me créer par la peinture un moyen d'existence, et s'il est vrai que je n'envisage pas la richesse, je dois reconnaître aussi que, par timidité et par fierté, je ne puis, de propos délibéré, m'exposer au dénuement.

Où irai-je donc, dans ma liberté, chercher un chemin, et dans mon abandon, découvrir un refuge?

Ah! le vallon de Morez et la Doye, le village où je suis né, le paisible coin de terre où s'est écoulée si doucement mon enfance. Là, sont mes meilleurs souvenirs. Là, je retrouverais la source de mes premières, de mes candides et affectueuses émotions. Là l'honnête Guillaume me tendrait cordialement la main; Benoit accourrait à ma rencontre, avec son touchant « Lo! Lo! » Tambour me saluerait, par ses joyeux jappements, et j'aimerais à revoir le jardin où sautillait Clara.

Après mon long séjour dans une ville considérable étranger à ce qu'on appelle le monde, presque autant qu'il y a dix ans, il me semble que mon vrai monde est

dans cette poétique nature dont l'image se reflète dans ma mémoire, comme un frais paysage dans l'eau d'un lac, dont je vois se dessiner à mes yeux les plus beaux sites, dont j'entends vibrer à mon oreille les voix harmonieuses.

En ce mois de mai, là tout renaît et se ranime. Les champs sont verts; les bois pleins de séve et de senteurs. Autour des fleurs de la prairie, voltigent les papillons, fleurs aériennes. L'alouette, dès l'aube, chante dans les sillons, et l'hirondelle revient préparer son nid à l'angle de notre demeure.

Mais cette demeure ne m'appartient plus. Je ne puis plus m'en aller, comme autrefois, errer à travers les forêts, courir au bord de la Bienne. Il faut que j'aie un emploi pour vivre, et mes succès en thème et en versions ne m'aideraient pas même à obtenir une place de contre-maître dans une fabrique, ou de garde champêtre.

Tandis que je m'abandonne à ces réflexions, tournant machinalement le portefeuille entre mes mains, d'un de ses compartiments que je n'avais pas remarqué, tombe encore un papier. C'est la lettre adressée à M. Chamblay. Dans ma fluctuation d'idées, cette lettre m'apparaît tout à coup, comme un signe providentiel. Je me rappelle comment ma grand-mère entreprit de l'écrire, en une heure d'affliction, et comment, après l'avoir finie, elle parut plus tranquille.

Au nom de son mari et de M. Miéry, elle me recommande avec instance à la protection de M. Chamblay. En prenant cette détermination, n'a-t-elle pas eu un de ces mystérieux sentiments qui sont parfois de salutaires révélations, et ne

m'a-t-elle pas ainsi indiqué la route vers laquelle je dois me diriger. Oui, M. Chamblay est à Paris. J'irai à Paris. Quo faire? Je ne sais. — A la grâce de Dieu!

Les caractères rêveurs et ordinairement craintifs peuvent arriver aisément à l'exaltation, et par l'effet de cette exaltation, peuvent avoir de très-vifs et de très-résolus élans. C'est un fait que j'ai par moi-même plus d'une fois connu.

Après avoir lu la lettre de ma grand-mère, je me sens soudain tellement emporté par l'idée de me rendre à Paris, que rien ne peut m'en détourner, ni les observations des différentes personnes qui me témoignent de l'intérêt et cherchent à me retenir, ni les nouvelles instances de M. Layronnet qui me conjure encore d'aller le rejoindre à Mauthier. Pour échapper à toute entrave, je fais précipitamment mes préparatifs de départ. Toutes les petites créances de ma grand-mère étant réalisées, son humble mobilier vendu, son bail résilié, ses frais de maladie et de sépulture soldés, plus, le prix d'une tombe dont j'ai moi-même tracé le dessin, il me reste environ 4,000 francs que je partage avec Geneviève.

La bonne fille ne veut point consentir à ce partage. Elle s'écrie que c'est assez pour elle de recevoir le linge, les vêtements de ma grand-mère, que je ne pouvais livrer à la profanation d'une autre, et dont je la gratifie. Elle me prie de l'emmenner avec moi, disant qu'elle m'a servi dès mon enfance, qu'elle est destinée à me servir toute sa vie, qu'elle ne peut se résoudre à me quitter, et ne me demande aucun salaire, et que, si je suis pauvre, elle m'aidera elle-même par son travail, dans ma pauvreté.

Brave et généreuse fille! C'est un bonheur d'avoir connu jeune, dans âmes si simples et si vraies; car on en garde une salutaire impression. En de douloureuses circonstances, en d'amères déceptions, la pensée se rattache au souvenir de ces fidèles dévouements, et l'on éprouve un soulagement de cœur en songeant que s'il est des êtres d'une nature sèche et aride, comme le sable du désert que vainement on essayerait d'arroser et de féconder, il en est d'autres où s'enracine et se développe la bonne semence des sentiments de gratitude et d'affection.

Après de longs raisonnements, je décide enfin Geneviève à retourner dans son pays. Elle fait ma malle en essayant à tout instant ses yeux avec le coin de son tablier. Elle m'accompagne aux messageries, et m'embrasse en me faisant promettre de lui écrire s'il m'arrive quelque accident. L'argent que je lui ai donné, elle le gardera, dit-elle, pour venir me rejoindre si je suis malade, si j'ai besoin d'elle. Puis elle détourne la tête pour me cacher ses larmes, et revient encore me dire adieu. Moi, je suis aussi tout attendri par le souvenir de ma grand-mère que je laisse sans son cimetière. Un instant même, je me sens ébranlé dans ma résolution. Mais, les bagages sont chargés. Le postillon est sur son siège, les chevaux piaffent, les voyageurs s'impatientent. « Montez! » me dit brusquement le conducteur en m'indiquant la place qui m'est réservée dans la voiture; et j'obéis, et je pars.